**ASSOCIATION DE DEFENSE DES RIVERAINS DU BOULEVARD FAYOL**
**23 rue des Perrières 42700 FIRMINY**

À Monsieur Marc PETIT
Maire de FIRMINY
et Conseil Général

Firminy le 23 octobre 2012

Monsieur le Maire,

Depuis l'annulation de la DUP par la cour d'appel de Lyon le 3 avril de cette année, les habitants attendent un geste significatif qui démontre la volonté des collectivités de prendre à bras le corps le problème de sécurité sur ce boulevard.

Malgré les courriers et l'engagement du président le 18 juin dans sa réponse à votre question écrite et dans ses courriers, notre association et les habitants ne voient absolument rien venir.

Vous avez indiqué par téléphone à notre président qu'il n'y aurait pas d'investissement routier pour 2013 par le conseil général, mais que seuls deux plateaux traversants seraient envisagés.

Nous l'avons dit à la presse, les riverains du boulevard subissent la double peine. La déviation est reportée encore pour de nombreuses années suite à une erreur de procédure et maintenant le conseil général ne veut pas financer les travaux de sécurisation.

**Nous interrogeons sur la destination des crédits qui avaient été affectés en 2011 et 2012 à la réalisation du rond point du Bas de la Côte.**

Comme évoqué à plusieurs reprises les riverains sont excédés, ils réclament immédiatement des mesures pour que soit garantie leur sécurité et celle des enfants de l'école. Certains le font savoir et veulent à nouveau descendre dans la rue.

**Afin d'évoquer avec vous ce qui peut être mis en œuvre rapidement nous sollicitons une entrevue le plus rapidement possible**. A cette occasion nous souhaitons vous reparler de l'ensemble des questions que nous soulevons depuis la création de l'association.

Nous vous prions, Monsieur le Maire et Conseiller Général, d'accepter nos plus respectueuses salutations.

Pour le Bureau, le Président de l'Association de Défense des Riverains du Boulevard Fayol :

M Pichon Marc :

Courrier à adresser à M le Président : M PICHON Marc 117, Boulevard Fayol 42700 FIRMINY